

# REGLEMENT INTERIEUR DU STAND DE TIR DU 4.47



## I. Préambule

Le Stand de Tir du 4.47 dans la Zone Artisanal et Commercial des Vernays à Doussard est avant tout un stand réunissant des Chasseurs, licenciés de tir sportif et administration (Gendarmerie, Police, Douane,...). Le règlement intérieur a pour but de faire connaître les règles d'utilisation du Stand et la pratique du Tir Sportif dans les meilleures conditions de sécurité et de convivialité.

Le règlement définit les droits et les devoirs de chacun des utilisateurs. Ils doivent les respecter et les faire respecter par tous les utilisateurs du Stand.

Toute personne désirant tirer dans ce stand devra lire attentivement ce règlement et signer le registre de présence en acceptant ces conditions.

## II. Droit à l'image concernant le 4.47

Avant toute diffusion publique d'une photographie ou vidéo par voie de presse ou autre (site Web, télévision, etc.), le diffuseur doit obtenir l'autorisation de diffusion de la part du 4.47.

Pour des raisons de sécurité le 4.47 est placé sous vidéo surveillance. En signant le registre vous acceptez d'être filmé.

## III. Les Armes et munitions

Il est interdit de se déplacer avec une arme dans le reste du bâtiment du 4.47. Les armes doivent être transportées non approvisionnées, culasse ou barillet ouverts, chargeur retiré. Dans une housse, valise ou boîte de transport. A votre arrivée les armes doivent être déposées au « Dépose Armes » sur la gauche du bâtiment, les armes feront l'objet d'une inspection par une personne compétente, elle seront ensuite acheminées au stand. Seules les armes, conformes à la réglementation en vigueur sont autorisées dans l'enceinte du stand.

### **Il vous sera demandé de présenter :**

- Pour les chasseurs : **vos permis de chasser avec votre validation de l'année en cours ou celle de l'année précédente. De plus vous devez avoir sur vous une copie de votre déclaration d'arme.**
- Pour les tireurs sportif : **vos licence de tir de l'année en cours signée du médecin. De plus vous devez avoir sur vous une copie de votre déclaration d'arme. Pour la catégorie B, vos autorisations de détention d'armes.**
- **Pour tous : CARTE NATIONALE D'IDENTITÉE**

Chacun de ces documents pourra être photocopié, conservé par 4.47, et présenté à toute réquisition judiciaire.

Si vous souhaitez rester sur le site du 4.47 et profiter des autres activités, vous serez dans l'obligation de laisser vos armes dans le coffre-fort du stand de tir. Elles vous seront restituées avant votre départ. Il est strictement interdit de laisser vos armes dans votre véhicule.

Le rechargement des munitions reste sous l'entière et unique responsabilité de l'utilisateur. Il est autorisé de tirer uniquement des ogives expansives ou blindées.

**Les utilisateurs qui outrepassent ces dispositions seront seuls responsables devant l'autorité judiciaire et se verront exclus définitivement du stand.**

## IV. Règlement des Pas de Tir

Par mesure de sécurité il est strictement interdit de fumer sur les pas de tir comme dans l'ensemble des bâtiments.

- Le port de protections auditives, de lunettes de vue ou lunettes de protection est obligatoire.
  - Les tireurs doivent respecter les consignes de sécurité concernant leur comportement et le maniement des armes. Pas de maniement d'armes en dehors des pas de tir.
- Les armes doivent être transportées non approvisionnées, culasse ou barillet ouverts, chargeur retiré, dans une housse, valise ou boîte de transport.
- Aux pas de tir, en dehors des séries de tir les armes doivent être déchargées.
- Elles doivent toujours être dirigées vers les cibles (écrans) lorsqu'elles sont manipulées.
- Les tireurs doivent respecter l'éventuelle signalisation des pas de tirs (couleurs ou/et numérotation). **Il est interdit de tirer sur tout autre objet que les cibles prévues à cet effet.**

**Toute erreur de tir sera sanctionnée par une amende ou exclusion du stand selon la gravité .**

Une balle dans le mur ou plafond coutera 100 euros,

Une balle dans le sol coutera 150 euros,

Une balle dans la porte blindée au fond du stand à gauche coutera 200 euros

Une balle dans la porte blindée ou vitre par balle derrière le pas de tir coutera 1000 euros et une exclusion définitive.

Tout autre matériel dégradé sera facturé selon sa valeur de remplacement.

#### V. Armes du Stand

Des armes avec optique sont mises à disposition pour que vous puissiez les essayer. Elles ne doivent pas faire l'objet de démontage, les seules manipulations sont celles nécessaires à la pratique du tir. Toute détérioration sera facturée au client.

#### VI. Condition physique et mental des tireurs

**Interdiction d'avoir consommé de l'alcool avant une séance de tir.** Si vous souhaitez rester sur le site du 4.47 et profiter des autres activités, vous serez dans l'obligation de laisser vos armes dans le coffre-fort du stand de tir. Elles vous seront restituées avant votre départ. Il est strictement interdit de laisser vos armes dans votre véhicule.

**Interdiction d'avoir consommé des stupéfiants avant une séance de tir**

Interdiction de tir pour toute personne souffrant de troubles mentaux et physique non compatibles avec l'activité. Le 4.47 se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'alcoolémie si il le juge nécessaire et de vous refuser l'accès si le contrôle est positif.

**Les utilisateurs qui outrepassent ces dispositions seront seuls responsables devant l'autorité judiciaire et se verront exclus définitivement du stand.**

#### VII. Horaires d'ouverture du Stand de Tir

L'accès du stand est réglementé, il est assujéti à des jours et des horaires d'ouverture. Fonctionne sous le système de réservation au 04 50 02 69 42 ou sur notre réservation en ligne sur [www.4-47.com](http://www.4-47.com)

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 09h00 à 22h00

Dimanche de 10h00 à 18h00

Fermé le MARDI

Ouverture exceptionnelle en dehors de ces horaires sur demande.

**Je soussigné(e), M ou Mme..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du 4.47 Et d'en accepter les sanctions prescrites. Date, heure**

Zac des Vernays  
74210 DOUSSARD  
SIRET : 831 978 382 0001

